



SITUATION HYDROLOGIQUE

Bulletin d'information Au 2 juin 2023

I - Contexte hydrologique

Les réserves des 3 systèmes alimentaires ont commencé à baisser.

Les débits de tous les cours d'eau ont diminué depuis mi-mai et sont tous bien inférieurs à leurs débits moyens mensuels.

Quatre arrêtés sécheresse sont actuellement en cours sur le secteur de la DTGB : on notera le passage du bassin de la Trézée de crise à alerte renforcée dans le département du Loiret depuis le dernier bulletin. Les trois autres départements sont en vigilance.

II - Etat des réserves par voie d'eau (canaux à bief de partage) (données VNF au 02/06/23)

Voie d'eau	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Canal du Centre	81 %	😊	→	Réserves au-dessus de la moyenne
Canal de Briare	62 %	😐	→	Réserves inférieures à la moyenne
Canal de Bourgogne	73 %	😐	→	Réserves inférieures à la moyenne
Canal du Nivernais	Sans objet	😊		Alimentation principalement réalisée via le barrage de Pannecière (rempli à 95 %, légèrement sous l'objectif de gestion)

😊- situation satisfaisante ; 😐 situation à surveiller ; 😡 situation critique

Réservoirs stratégiques pour alimentation Canal Latéral à la Loire – (données site web EPLoire du 02/06/23)

Réservoirs	Volume utilisable	Situation	Tendance	Commentaires
Villerest (Prise d'eau de Roanne)	91 %	😊	→	Pas de soutien
Naussac (Prise d'eau des Lorrains)	43 %	😐	→	Pas de soutien

III - Débits des rivières alimentant les voies d'eau

(données web -02/06/2023)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
Armançon <i>Canal de Bourgogne</i>	Tronchoy (89) Brienon (89)	1,98 2,82	4,8 6,5	☹️	➡️	Débits inférieurs à la moitié des débits moyens mensuels (46,2% et 38,2%)
Ouche <i>Canal de Bourgogne</i>	Plombières (21)	0,61	1,6	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (48%)
Loire - Canal Latéral Loire	Gien (45)	43	170,6	☹️	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (68,2%)
Allier - Canal Latéral Loire	Cuffy (58)	17	65,3	☹️	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (55,8%)
Besbre - Canal Latéral Loire	Saint-Pourçain (03)	0,77	4,6	☹️	➡️	Débit inférieur au débit moyen mensuel (72,9%)
Aron <i>Canal Nivernais Versant Loire</i>	Verneuil (58)	1,74	3,7	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (45,7%)
Loing <i>Canal du Loing</i>	Montbouy (45) Episy (77)	0,2 1,82	0,7 9,4	☹️	➡️	Débits inférieurs aux débits moyens mensuels (52,2% et 66,7%)
Bourbince - Canal du Centre	Blanzay (71) Vitry en Charollais (71)	0,11 0,76	0,2 0,8	☹️	➡️	Débits inférieurs à la moitié des débits moyens mensuels (31,8% et 17,7%)
Arroux - Canal du Centre	Rigny-sur-Arroux (71)	2,7	4,4	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié débit moyen mensuel (35,5%)
Dheune - Canal du Centre	Santenay (21)	0,18	0,3	☹️	➡️	Débit inférieur à la moitié du débit moyen mensuel (32,4%)

☺️- situation satisfaisante ; ☹️situation à surveiller ; ☹️ situation critique

IV - Débits des rivières navigables

(données web -02/06/2023)

Rivières, voie d'eau associée,	Station référence	Débit réservé (m3/s)	Débit actuel (m3/s)	Situation	Tendance	Commentaires
L'Yonne amont <i>Canal du Nivernais</i>	Dornecy (58) Clamecy (58)	0.91 1.06	1,6 2,7	☹️	➡️	Débits inférieurs à la moitié des débits moyens mensuels (32% et 24,5%)
L'Yonne aval <i>L'Yonne navigable</i>	Gurgy (89) Joigny (89) Pont s/ Yonne (89)	4,08 8,51 9,01	20,7 27,4 26,7	☹️	➡️	Débits inférieurs aux débits moyens mensuels (76,1%, 41,5% et 37,5%)
La Seille <i>La Seille navigable</i>	Louhans (71) (pas de débit)	--	0,38 m	☹️	➡️	

☺️- situation satisfaisante ; ☹️ situation à surveiller ; ☹️ situation critique

IV – Arrêtés sécheresse

(données web : [Propluvia](#) – 02/06/2023 et sites des DDT)

Départements	Vigilance max département	Bassins versants DTCB	Début de validité	Lien vers arrêté préfectoral
18		La Loire et ses affluents : 	25/05/23	AP_DDT_2023_178
45		Aveyron : 	18/04/23	AP_45_vigilance_170423
		Loing amont :  Loing aval :  Trézée-Ousson : 	11/05/23	AP_45_alerte_260523
71		Dheune :  Arroux :  Bourbince :  Saône aval :  Loire :  Seille : 	30/03/23	AP_71-2023-03-30-00002
77		/	20/04/2023	AP_2023/DDT/SEPR/103
89		La Cure :  L'Armançon amont :  L'Armançon aval :  Loing-Ouanne :  Yonne moyenne :  Yonne aval : 	10/03/2023	DDT/SEE/2023/0016

Légende

 Vigilance  Alerte  Alerte renforcée  Crise

Les départements non mentionnés dans le tableau ne font pas l'objet d'arrêté sécheresse.